



CHALLENGE JEAN-CLAUDE POURCELOT SAISON 2018/2019

Une mine de Points d'Expert et de Performance !

Le challenge Jean-Claude POURCELOT permet de répartir la dotation du Comité du Hurepoix en Points de Performance et en Points d'Expert

Le comité du Hurepoix dispose d'une dotation de PE et de PP à répartir entre les joueurs participants aux épreuves de comité et aux tournois régionaux organisés par les Clubs du Comité.

Pour la saison 2019-2020 cette dotation serait de 200 000 PE et de 2 000 PP

sous réserve de confirmation par la FFB.

La dotation est attribuée en partie pour chaque épreuve selon le barème ci-dessous et le reste selon les points du challenge Jean-Claude POURCELOT.

Dotation en Points d'Expert pour chaque épreuve du challenge JCP

Sont dotés **50%** des paires composées de joueurs 2^{ème} ou 3^{ème} série en fonction de leur classement dans le challenge. Le Comité se réserve le droit de revoir cette dotation à la hausse comme à la baisse en fonction des participants et de la dotation de la FFB. Les attributions pour chaque épreuve du challenge seront confirmées par l'arbitre au début de chaque épreuve.

Barème initial pour chaque épreuve du challenge

Rang	2^{ème} série	3^{ème} & 4^{ème} série
1 ^{ère} paire	800	200
2 ^{ème} paire	500	100
3 ^{ème} paire	400	50
4 ^{ème} paire	350	
5 ^{ème} paire	300	
6 ^{ème} paire	250	
7 ^{ème} paire	200	
8 ^{ème} paire	100	

Les paires composées uniquement de joueurs 3^{ème} ou 4^{ème} série reçoivent la dotation qui leur est la plus favorable.

Dotation en Points de Performance pour chaque épreuve du challenge JCP

Seules les compétitions régionales organisées par le comité sont dotées.

De même que pour les PE, le Comité se réserve le droit de revoir la dotation en cas de faible participation des joueurs.

Compétition Comité	Nombre de séances	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème} puis suivants	TOTAL
Coupe des Vacances (classement individuel)	2 sur 3	10	8	6	5	4, 3, 2, 1	39
Coupe d'Automne	2	6	4	2	1		26
Coupe de la Châtaigne	2	7	5	4	3	2	42
Coupe de l'Étain	2	6	4	2	1		39
Coupe de Cristal	2	6	4	2	1		39
Coupe du Jour de l'An (classement scratch)	2	6	4	2			48
Coupe du Mardi-gras (classement handicap)	2	4	3	1			16
Saint Valentin (mixte)	2	6	4	2	1		26
Coupe de Printemps (classement par paires)	2	8	6	5	4	3, 2, 1	58
1 ^{ère} Série/2	2	15	13	11	9	Dégressif tous les 4 joueurs 8..1	192
2 ^{ème} Série/2 après-midi	2	5	4	3	2	1	30
2 ^{ème} Série/2 soir	2	6	5	4	3	2,1	42
Hurepoix/8 D1	min 3 sur 5	4	3				112
Simultané du Hurepoix (classement individuel)	4 sur 7	12	10	9	9	Dégressif tous les 2 joueurs 8..1	122

Coupe de l'Eté	3 x 18 donnes	8	7	6	5	4, ... 1	72
TOTAL							903

CALCUL DES DOTATIONS EN POINTS DE CHALLENGE

Toutes les épreuves de Comité sont dotées en points de challenge.

Les tournois régionaux sont inclus dans le challenge Jean-Claude POURCELOT sur demande. Chaque Club Hurepoisien peut demander à inclure au Challenge un tournoi Open et un tournoi catégoriel réservé aux joueurs classés 3^{ème} et 4^{ème} série, exceptionnellement en 2^{ème} série mineure. Ces tournois doivent être ouverts à tous. Deux tournois de clubs différents ne peuvent être organisés à la même date. Si le cas se présente, les instances dirigeantes du comité décideront en dernier recours lequel des tournois sera éligible au Challenge.

Le calcul des Points de Challenge est décrit dans l'annexe 1.

Attribution de PE dans le cadre du challenge Jean-Claude POURCELOT

Une fois déduit l'ensemble des primes en PE déjà distribuées par le comité pour les épreuves régionales qui en sont dotées, le reste des PE est intégralement distribué aux 100 premiers joueurs 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} série du classement général suivant une formule dégressive en partant de 3000 PE attribués au premier.

Nota : le total des PE distribués à un joueur au titre des épreuves régionales de comité ne peut excéder 3000 PE.

Tous les joueurs reçoivent une dotation en PE selon la formule suivante :

Rang	PE
1 à 5	3000
6 à 10	2500
11 à 20	2000
21 à 36	1500
37 à 42	900
43 à 53	800
54 à 62	700
63 à 74	600
75 à 85	500
86 à 93	400
94 à 98	300
99 et 100	200

S'il reste des PE ils sont attribués aux joueurs suivants (200 PE par joueur jusqu'à épuisement du quota alloué par la FFB)

VERSION PROVISOIRE

Attribution de Points de Performance dans le cadre du challenge Jean-Claude POURCELOT

Une fois déduit l'ensemble des primes en PP déjà distribuées par le comité pour les épreuves régionales qui en sont dotées, le reste des PP est intégralement distribué aux 100 premiers joueurs du classement général.

Les 100 premiers joueurs reçoivent les PP suivant une formule dégressive en partant de 30 PP attribués au premier du classement général.

Nota : le total des PP distribués à un joueur au titre des épreuves régionales de comité ne peut excéder 30PP tous comités confondus [règlement du classement FFB]

La dotation est la suivante :

Rang	PP
1 à 5	30
6 à 10	25
11 à 20	20
21 à 36	15
37 à 42	9
43 à 53	8
54 à 62	7
63 à 74	6
75 à 85	5
86 à 93	4
94 à 98	3
99 et 100	2

S'il reste des PP ils sont attribués aux joueurs suivants (2 PP par joueur jusqu'à épuisement du quota alloué par la FFB)

Annexe 1 - Formules de calcul des Points de Challenge

Formule de calcul des Points de Challenge (PC)

Soit les paramètres suivants :

- **N** le nombre d'équipes inscrites dans l'épreuve,
- **A** un coefficient définissant le pourcentage de joueurs ($1/A$) qui reçoivent des PC, fixé à 100%
- **IV10** la moyenne des 10 plus gros indices de valeur des équipes participant à l'épreuve,
- **K** un coefficient dépendant du nombre de séances et de la nature de l'épreuve.

→ L'attribution aux premiers est : $PC(1) = k \cdot IV10$

→ Les membres de l'équipe terminant au rang r (avec $r \leq N/A$) marquent : $PC(r) =$

$P(1) \cdot (x^2 + x)/2$ avec $x = 1 - A \cdot (r-1)/N$

Les valeurs de 1/A (joueurs) et K, propres à chaque épreuve, figurent dans le tableau par épreuve ci-dessous

Compétitions régionales	PP de l'épreuve	Points de Challenge		
	Séances	joueurs	K	IV10
Coupe des Vacances (classement individuel)	2 sur 4	100%	20	Calculé
Coupe d'Automne	2	100%	10	Calculé
Coupe de la Châtaigne	2	100%	12	Calculé
Coupe de l'Étain	2	100%	10	Calculé
Coupe de Cristal	2	100%	10	Calculé
Coupe de Noël (classement scratch)	2	100%	12	Calculé
Coupe du Mardi-gras (classement handicap)	2	100%	10	Calculé
Saint Valentin (mixte)	2	100%	10	Calculé
Coupe de Printemps (classement par paires)	2	100%	12	Calculé
Patton 1234 après-midi	3	100%	15	Calculé
Patton 1234 soir	3	100%	18	Calculé
1 ^{ère} Série/2	2	100%	12	Calculé
2 ^{ème} Série/2 après-midi	2	100%	10	Calculé
2 ^{ème} Série/2 soir	2	100%	12	Calculé
3 ^{ème} & 4 ^{ème} série après midi	2	100%	10	Calculé
3 ^{ème} & 4 ^{ème} série soir	2	100%	12	Calculé
Hurepoix/8 D1	min 3 sur 5	100%	6	Calculé par séance
Hurepoix/8 D2	min 1 sur 5	100%	6	Calculé par séance
Hurepoix/8 D3	min 1 sur 5	100%	6	Calculé par séance
Simultané du Hurepoix (classement individuel)	4 sur 7	100%	6	Calculé par séance
Coupe de l'Eté	3 x 18	100%	15	Calculé

Tournois régionaux	Points de Challenge			
	Séances	joueurs	K	IV10
Antony Mixte	1	100%	5	Calculé
Antony Open	1	100%	5	Calculé
Brétigny	1	100%	5	Calculé
Chaville	1	100%	5	Calculé
Issy les Moulineaux	1	100%	5	Calculé
Les Donjons du Sud Essonne	1	100%	5	Calculé
Massy	1	100%	5	Calculé
Menecy	1	100%	5	Calculé
Meudon	1	100%	5	Calculé
Restos du Cœur	1	100%	5	Calculé

La Commission Compétitions a mené une réflexion afin de simplifier le calcul des Points de Challenge et améliorer la prise en compte de la participation des joueurs à l'ensemble des épreuves.

Ainsi la première règle est **la décorrélation entre Points de challenge et Point d'expert**. Nous ne maîtrisons pas le nombre de point d'expert alloué par la Fédération et nous devons donc faire une table de distribution qui dépend du nombre de PE supposé à 200 000.

La deuxième règle c'est de distribuer des points de challenge à tous les participants, 500 points de challenge au premier pour chaque séance gagnée.

La troisième règle est de n'utiliser les conditions d'attributions des épreuves que pour les PP. ainsi pour le simultané, par exemple, chaque joueur recevra des points de challenge pour chaque tour, 7 en tout s'il en fait 7, par contre pour l'attribution de PP seuls les 4 meilleurs résultats seront comptabilisés et il faut avoir fait 4 tours au moins.

La quatrième règle est de donner un bonus de 20% aux épreuves du soir pour permettre de relancer les épreuves du soir, chaque séance gagnée rapporte 600 points de challenge.

La cinquième règle est de donner une valeur indépendante du nombre de participants à chaque épreuve, cela évite d'appauvrir certaines épreuves au profit d'autres. Ainsi si deux épreuves se passent une après-midi et une le soir, le premier du soir touchera 20% de plus que celui de l'après-midi le nombre de participants n'influe pas sur la valeur de l'épreuve pour le premier, par contre les suivants ont un effet booster en fonction du nombre de participants.

La valeur de chaque séance (paramètre K) est fixé à 5 point , et le bonus du soir est de 20% soit 1 point de plus par séance. Ainsi une séance de l'après-midi rapporte au vainqueur 500 points et celle du soir 600.

Deux exemples : patton 1.2.3.4 après midi, 3 séances donc $3*500=1500$ PC (si on gagne les 3 séances)

Coupe de Noel soir 2 séances donc $2*500*120\%=1200$ PC (si on gagne les 2 séances)

VERSION PROVISOIRE